

France Travail



Chères et chers collègues,

L'Intelligence Artificielle et le management algorithmique s'imposent dans notre quotidien : assistants de rédaction, ciblage automatique, pré-remplissage de dossiers, listes de tâches imposées...

Alors que la Direction Générale vante des « gains de productivité », **la réalité du terrain, c'est l'opacité, la déshumanisation et l'intensification du travail.**

DONNEZ DU POIDS À VOS NÉGOCIATEURS FO !

Une négociation sur un Accord IA s'est enfin ouverte avec la Direction. Pour imposer un rapport de force favorable et porter vos exigences, nous avons besoin de vous !

RÉPONDEZ AU QUESTIONNAIRE EN LIGNE Dès AUJOURD'HUI :

IMAGE DE LIEN VERS LE SITE <https://cgtfo-francetravail.fr/reprenons-la-main-sur-nos-outils-et-nos-metiers/>

- **Accessible** directement sur notre site internet.
- **100 % Anonyme** : vos données servent uniquement nos revendications.
- **Date limite** : jusqu'au 31 octobre 2026.

POURQUOI RÉPONDRE ?

1. Documenter l'impact réel de l'IA sur nos conditions de travail et notre stress.
2. Objectiver les effets sur la charge mentale et le service aux usagers.
3. **Définir nos revendications** : droit de veto individuel, validation humaine obligatoire, transparence des algorithmes, formations adaptées et garantie des emplois !

Répondez au questionnaire et faites-le circuler autour de vous !

REPRENONS LA MAIN SUR NOS OUTILS ET NOS MÉTIERS !

EXPLICATIONS ET CONSTATS DE TERRAIN

IA ET MANAGEMENT ALGORITHMIQUE : DE QUOI PARLE-T-ON ?

L'Intelligence Artificielle ne se limite pas à de simples aides rédactionnelles. Elle s'immisce dans la gestion même de nos missions :

- **Génération automatique de listes de tâches** à traiter au jour le jour.
- **Priorités imposées** par des « boîtes noires » algorithmiques sans explication.
- **Évaluations et ciblage automatisés** dictant la charge de travail sans consultation.

Pourtant, la Direction Générale mène ce déploiement dans une **opacité quasi-totale**, sans aucun dialogue social préalable digne de ce nom.

REPRENONS LA MAIN SUR NOS OUTILS ET NOS MÉTIERS !



**VETO
INDIVIDUEL**



**VALIDATION
HUMAINE**



**TRANSPARENCE
ALGORITHMES**



**GARANTIE
EMPLOIS**



**FORMATION
ADAPTÉE**

Alors que la Direction s'appuie sur une image idéaliste et sur le récent rapport de la Cour des comptes pour justifier ses choix, la réalité vécue par les agents est alarmante :

Coûts réels et dépenses incontrôlées : La Cour des comptes pointe elle-même l'absence de suivi financier rigoureux et une dépendance technologique accrue vis-à-vis d'acteurs privés.

Conditions de travail sous tension : Intensification des cadences, charge de vérification démultipliée, double saisie constante, risques de déshumanisation du service public et perte de sens au travail.

Management algorithmique opaque : Impossibilité de contester les décisions automatisées de priorisation qui impactent directement notre quotidien professionnel.

NOS PRIORITÉS REVENDICATIVES POUR LE PROCHAIN ACCORD IA

Face à ces dérives, les négociateurs FO France Travail porteront des exigences fermes :

1. Droit de veto individuel sur l'utilisation des outils IA.
2. Validation humaine obligatoire sur toute décision ou priorisation impactant les usagers ou les agents.
3. Transparence totale des algorithmes et des critères de ciblage/priorisation.
4. Garantie sur le maintien des emplois face à la robotisation des processus.
5. Formations adaptées et accompagnement réel pour toutes et tous.

ENSEMBLE, FAISONS ENTENDRE LA VOIX DU TERRAIN !

TOUS CONCERNÉS : 5 MINUTES POUR FAIRE ENTENDRE VOTRE VOIX !



CONSEILLERS À L'EMPLOI



INDEMNISATION



FONCTIONS SUPPORTS



CADRES



PERSONNELS INFORMATIQUES



SI

NOUS SOMMES TOUS CONCERNÉS

Rendez-vous sur notre site internet pour compléter le questionnaire avant le 31 octobre 2026.

Conseillers à l'emploi, indemnisation, fonctions supports, cadres, personnels informatiques et SI : nous sommes TOUS concernés.

Ne laissons pas les algorithmes et la Direction décider de l'avenir de nos métiers !